

Arles, le 23 octobre 2020

### Couvre-feu, informations pratiques

Comme indiqué dans le communiqué de presse du maire d'Arles et président de la communauté d'agglomération ACCM, Patrick de Carolis, en date du 22 octobre, **l'ensemble des informations relatives aux dispositifs d'aides et de soutien économique aux entreprises face à l'entrée en vigueur du couvre-feu sur le territoire, sont à retrouver dès ce jour, sur le site internet de la communauté d'agglomération.**

<http://www.agglo-accm.fr/aide-durgence-aux-entreprises-covid-19.html>

Pour plus de renseignements, **un formulaire direct de prise de contact** est également mis en ligne sur cette même page, ainsi qu'un numéro vert entreprises : **04 86 52 60 36**.

**Pour les particuliers**, toutes les informations administratives et sanitaires sont à retrouver sur les sites internet des villes du territoire d'ACCM (Arles, Boulbon, Saintes-Maries-de-la Mer, Saint-Martin-de Crau, Saint-Pierre-de-Mézoargues et Tarascon), et sur le [www.agglo-accm.fr/covid-19/](http://www.agglo-accm.fr/covid-19/)

Contacts presse

Majid OUACHE ☎: 04 90 49 38 85 @: [m.ouache@agglo-accm.fr](mailto:m.ouache@agglo-accm.fr) - Anne-Paule FLOUW ☎: 04 86 52 60 92 @: [a.flouw@agglo-accm.fr](mailto:a.flouw@agglo-accm.fr)